



AGENCE DEMARIA

Depuis 1965

IMMOBILIER - EXPERTISES - CREDITS

Jean Jacques DEMARIA Expert Evalueur Immobilier
CCI NICE COTE D'AZUR CPI 0605 2016 000 006 501

HONORAIRES au 01/07/2016

VENTES :

(Honoraires affichés en vitrine à charge vendeur. Eventuellement à Charges acquéreur, si accord entre les parties)

VILLAS / APPARTEMENTS	6 % TTC
TERRAINS , Fonds/ Murs Commerciaux	10% TTC
FORFAIT Minimum (Sauf garage 3.000 €)	7.000 € TTC

Si collaboration " Inter Agences ", les honoraires appliqués sont ceux du titulaire du mandat.

LOCATIONS :

Baux loi du 6 juillet 1989 :

- Charge locataire : 13 € TTC / m² hab. incluant : visites, dossier locataire, rédaction bail et état des lieux.
- Charge bailleur : 1 mois de loyer hors charges: visites; entremise et négociation, dossier locataire , rédaction bail état des lieux, avec un minimum idem honoraires locataire.
- Autres baux (y compris stationnement) :
1 mois de loyer hors charges pour le bailleur.
1 mois de loyer hors charges pour le locataire.

Baux commerciaux ou professionnels : 10% TTC du loyer triennal à charge preneur .

Les prix affichés en vitrine sont honoraires inclus.

CARTE PROFESSIONNELLE



152, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 06400 CANNES TEL : 04.93.68.17.47
COURRIEL : contact@agence-demaria.com SITE : www.agence-demaria.com